



## SGAP EST

Bernard RAPENNE, Secrétaire régional de la Zone EST : 06 82 75 68 03  
Dominique DIDELOT, Secrétaire régional Lorraine : 06 87 01 57 85  
Yannick LESNIAK, secrétaire Départemental 54 Tél : 06-87-53-02-32  
Siège : 19, rue du Borrégo 75020 PARIS  
Site : www.fpip-police.com



### Audience auprès de MONSIEUR LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DE LA SECURITE PUBLIQUE DE MEURTHE ET MOSELLE 17 JANVIER 2013

Vous êtes nombreux, et à juste titre, à nous avoir alerté sur la Note de Service Numéro 03 en date du 02 janvier 2013, notamment sur les difficultés rencontrées dans la mise en application des mesures suivantes :

- appels téléphoniques au Parquet **certains jours seulement !!! et pendant un créneau horaire restreint !!!**
- **Inform**er le Parquet par Mail, 48 heures à l'avance d'une audition de mis en cause, en communiquant son identité complète !!!! et un rappel des faits !!!
- les nouvelles mesures concernant les plaintes pour violences volontaires (plaintes systématiques et réquisition à l'unité médico-judiciaire dans tous les cas)
- les conséquences pour le service de Quart de nuit concernant les avis et comptes rendus au Parquet !

### DANS LA REALITE, CES MESURES POSENT DES PROBLEMES INSURMONTABLES A TOUS LES ENQUETEURS

Monsieur le Directeur nous a entendu et n'ignore pas ces difficultés, il est déjà question d'une rencontre très prochaine avec Monsieur le Procureur de la République de Nancy, afin de revoir ses Instructions du 05 décembre 2012 relatives à la Permanence Pénale du Parquet de Nancy.

Un second sujet fût abordé pour répondre à une autre interrogation importante, à savoir si un Adjoint de Sécurité peut effectuer sa vacation comme « Chef de Poste » pendant qu'un deuxième Adjoint de Sécurité assure seul l'accueil du public ...

Monsieur le Directeur Départemental nous a assuré que cela ne posait aucun problème...

**... un tel service ne déroge pas au Règlement ?!?!**

Nancy, le 21 Janvier 2013 Dominique DIDELOT  
Secrétaire régional Lorraine-Alsace